



TARIF EAU NEUCHÂTEL

REDEVANCE FIXE

La redevance est basée sur le calibre du compteur. Annuellement, elle s'élève à CHF 50.00 à laquelle est ajouté le produit de 16 fois le calibre en millimètres du compteur. Elle est facturée également en l'absence de consommation. Toute fraction de mois compte pour un mois.

Redevance fixe calculée mensuellement (CHF/mois)	TVA exclue	TVA 2.5% incluse*
Calibre en mm		
20	30.83	31.60
25	37.50	38.44
32	46.83	48.00
40	57.50	58.94
50	70.83	72.60
60	84.17	86.27
65	90.83	93.10
80	110.83	113.60
100	137.50	140.94
150	204.17	209.27

EAU POTABLE

Prix de l'eau potable consommée	TVA exclue	TVA 2.5% incluse*
CHF/m ³	1.83	1.88

TAXES

Taxe et redevance additionnelle en CHF/m ³	TVA exclue	TVA incluse
Taxe d'épuration (yc micropolluants)	1.69444	1.83 (TVA 8.0 %)
Redevance cantonale sur l'eau potable	0.70	0.70 (non soumis)

* prix arrondis à titre indicatif

Frais de déménagement

Un montant de CHF 30.- (TVA exclue) est perçu lors de chaque déménagement ou clôture d'abonnement

CE QU'IL FAUT SAVOIR

Dès le 1^{er} janvier 2016, la Confédération introduit sur l'ensemble du territoire helvétique une taxe pour financer le traitement des micropolluants dans les stations d'épuration. Chaque commune détermine cette contribution sur les bases fixées par la Confédération et l'ajoute au prix de la taxe d'épuration. Cette taxe se monte à 0.13 CHF/m³. Elle sera introduite au prorata temporis de la période de facturation. Les autres tarifs restent inchangés.